# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# Dalapro Lightning Medium

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

| | |
|---|---|
| Date de délivrance | 24.04.2014 |
| Date de révision | 04.10.2022 |

### 1.1. Identificateur de produit

| | |
|---|---|
| Nom de produit | Dalapro Lightning Medium |
| N° article | 111705001, 111705015 |

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|---|---|
| l'effet précis | Description: Enduit pour murs intérieurs et plafonds |

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| Nom de société | Saint Gobain Sweden AB BU Scanspac |
| Adresse administrative | Kemivägen 7 |
| Adresse postale | Kemivägen 7 |
| Code postal | S-705 97 |
| Ville | Glanshammar |
| Pays | Sweden |
| Numéro de téléphone | + 46 19 463400 |
| E-mail | ehs.scanspac@dalapro.com |
| Site Internet | http://www.dalapro.com |

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|---|---|
| Téléphone en cas d'urgence | Numéro de téléphone: 112<br>Description: . |

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## 2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|---|---|
| Informations d'étiquetage supplémentaires | EUH 208 Contient 1,2-Benzisotiazol-3(2H)-on, Mix of: 5-klor-2-metyl-2H-isotiazol-3-on [EG nr 247-500-7] and 2-metyl-2H-isotiazol-3-on [EG nr 220-239-6], mix (3:1). Peut produire une réaction allergique. |

## 2.3. Autres dangers

| | |
|---|---|
| Autres dangers | La poussière de ponçage peut irriter les yeux, la peau et l'appareil respiratoire |

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

Type de composition: Mélange

| Nom du composant | Identification | Classification | Contenu | Remarques |
|---|---|---|---|---|
| 1,2-Benzisothiazol-3(2H) -one | N° CAS: 2634-33-5<br>N° CE: 220-120-9<br>N° index: 613-088-00-6 | Acute Tox. 4; H302<br>Skin Irrit. 2; H315<br>Eye Dam. 1; H318<br>Skin Sens. 1; H317; Fonctionnalisation/ traitement de surface<br>Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 %<br>Aquatic Acute 1; H400; Facteur M 1 | < 500 ppm | |
| Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | N° CAS: 55965-84-9<br>N° index: 613-167-00-5 | Acute Tox. 2; H330<br>Acute Tox. 2; H310<br>Acute Tox. 3; H301<br>Skin Corr. 1C; H314; Fonctionnalisation/ traitement de surface<br>Skin Corr. 1C; H314: C ≥ 0,6 %<br>Eye Dam. 1; H318; Fonctionnalisation/ traitement de surface<br>Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 %<br>Skin Sens. 1A; H317; Fonctionnalisation/ traitement de surface<br>Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %<br>Aquatic Acute 1; H400; Facteur M 100<br>Aquatic Chronic 1; H410; Facteur M 100 | < 15 ppm | |

# RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|---|
| Généralités | Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN ! |
| Inhalation | Repos et air frais. |
| Contact avec la peau | Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent. |
| Contact avec les yeux | Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent. Maintenir les paupières ouvertes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. |
| Ingestion | Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié | Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Ce produit est ininflammable. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### 5.3. Conseils aux pompiers

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|---|
| Mesures générales | Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. |
| Précautions individuelles | Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. |

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|---|---|
| Précautions pour la protection de l'environnement | Empêcher l'entrée du déversement dans les cours d'eau ou les égouts et la contamination de la terre ou la végétation. Si cette opération est impossible, immédiatement prévenir la police et les autorités compétentes. |

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|---|---|
| Manipulation | Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Utiliser des méthodes de travail qui minimisent la formation de poussières. |

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|---|---|
| Stockage | Tenir au frais. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation. |

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | |
|---|---|
| Recommandations | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| | |
|---|---|
| Commentaires sur les paramètres de contrôle | Données insuffisantes. Pas pertinent. |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

| | |
|---|---|
| Mesures relatives aux produits afin d'éviter l'exposition | Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de poussières. |

#### Protection des yeux / duvisage

| | |
|---|---|
| Protection des yeux adéquate | Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. |

#### Protection des mains

| | |
|---|---|
| Protection de la peau / des mains, contact de longue durée | Il est recommandé de porter des gants en cas d'utilisation prolongée. Néoprène, nitrile, polyéthylène ou PVC. |

#### Protection respiratoire

| | |
|---|---|
| Protection respiratoire nécessaire à | En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2). |

#### Hygiène / Environnement

| | |
|---|---|
| Mesures d'hygiène spécifiques | Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau. |

#### Maîtrise adéquate de l'exposition environnementale

| | |
|---|---|
| Mesures relatives à l'utilisation par le consommateur du produit chimique | Lire l'étiquette avant utilisation. |

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| État physique | Pâte. |
| Couleur | Gris clair |
| Odeur | Caractéristique. |
| pH | Statut: À l'état de livraison<br>Valeur: ~ 9 |
| Point de congélation | Valeur: < 0 °C |
| Point d'ébullition | Valeur: > 100 °C |
| Point d'éclair | Valeur: > 100 °C |
| Pression de vapeur | Commentaires: Aucunes informations notées. |
| Densité | Valeur: ~ 1,2 kg/dm3 |
| Solubilité | Moyen: Eau |

### 9.2. Autres informations

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

| | |
|---|---|
| Réactivité | Aucune condition connue n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse. |

### 10.2. Stabilité chimique

| | |
|---|---|
| Stabilité | Stable à température normale et l'emploi recommandé. |

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|---|
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucunes recommandations. |

### 10.4. Conditions à éviter

### 10.5. Matières incompatibles

| | |
|---|---|
| Matières à éviter | Pas de groupe d'incompatibilité noté. |

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|---|---|
| Produits de décomposition dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

| | |
|---|---|
| Autres données toxicologiques | Aucun risque aigu ou chronique pour la santé connu. |

### Symptômes d'exposition

| | |
|---|---|
| En cas de contact avec la peau | La poussière a un effet irritant sur la peau humide. |
| En cas d'inhalation | La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. |
| En cas de contact avec les yeux | Les particules dans les yeux peuvent causer une irritation et une douleur cuisante. |

### 11.2 Autres informations

| | |
|---|---|
| Autres informations | Pas pertinent. |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| | |
|---|---|
| Écotoxicité | Aucune donnée n’est disponible sur l’écotoxicité du produit. |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| | |
|---|---|
| Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité | Aucunes informations notées. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| | |
|---|---|
| Bioaccumulation, commentaires | Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

| | |
|---|---|
| Mobilité | Le produit est insoluble dans l'eau. |

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

| | |
|---|---|
| Résultats d'évaluation PBT et vPvB | Aucunes informations notées. |

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

### 12.7. Autres effets néfastes

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l’élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Code de déchets CED | Code de déchets CED: 080410 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 |
| Autres informations | Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s’appliquant à la manipulation du produit. |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

## 14.4. Groupe d'emballage

## 14.5. Dangers pour l'environnement

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|---|---|
| Législation et réglementation | Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Décret n° 2010-323 du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol. Code de l'environnement - Titre IV, Chapitre Ier, Sous-section 2 : Classification des déchets. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, avec modifications. |

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

| | |
|---|---|
| Évaluation de sécurité chimique réalisée | Oui |

# RUBRIQUE 16: Autres informations

| | |
|---|---|
| Notes du fournisseur | Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur. |
| Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3). | H301 Toxique en cas d'ingestion.<br>H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>H310 Mortel par contact cutané.<br>H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H318 Provoque de graves lésions des yeux.<br>H330 Mortel par inhalation.<br>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.<br>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Version | 5 |